

Protection sur mesure Protection prolongée

Plans de protection pour véhicules d'occasion



Construire une protection abordable.



Protection à l'échelle nationale

PPFC protège votre véhicule partout au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Réponse directe

PPFC donnera suite à votre demande en toute rapidité et efficacité. Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.

Protection transérable

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du plan.

Plan de paiement idéal

Ce plan de paiement mensuel sans intérêts représente un moyen abordable de vous procurer un plan Protection sur mesure. Offert avec les plans d'une durée de 24 mois ou plus.



Voyagez l'esprit tranquille.

Voyagez avec un plan de protection First Canadian.

Craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues? Comme le coût des réparations et des composantes augmente chaque année, des réparations onéreuses peuvent constituer un fardeau financier. **Laissez vos préoccupations à la maison grâce à PPFC.**

PPFC donnera suite à votre demande rapidement et efficacement. **Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation**, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.

Mieux vaut avoir une protection et NE PAS en avoir besoin, que d'en avoir besoin et N'EN AVOIR AUCUNE.



Choisissez le bon plan pour vous.

	De base	Essentielle	Améliorée
Moteur	●		●
Moteur diesel	●		●
Boîte de vitesses/Boîte-pont	●		●
Essieu d'entraînement avant et arrière	●		●
Système de refroidissement et système de carburant		●	●
Direction		●	●
Suspension		●	●
Freins		●	●
Système électrique		●	●
Système de chauffage et climatiseur installé par le fabricant		●	●
Joints et joints d'étanchéité	○	○	●
Équipement haute-technologie et accessoires électroniques		○	○
Plan de 12 mois illimité	○		○
Plan de 24 mois illimité	○		○
Assistance pour frais de remorquage	○	○	○
Location	○	○	○
Interruption de voyage	○	○	○
Service de dépannage d'urgence	○	○	○

Légende

●●●

Inclus

○●○

Optionnel

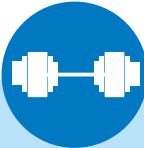
Annexe sur la protection

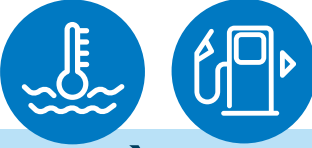
Inclut les pièces et la main d'oeuvre pour les composantes suivantes :

 MOTEUR	De base	Essentielle	Améliorée
Bloc-cylindres et toutes les pièces internes lubrifiées du moteur	●		●
Culasses	●		●
Collecteur d'admission	●		●
Collecteur d'échappement (n'incluant pas le collecteur et le convertisseur)	●		●
Engrenages de distribution	●		●
Courroie de distribution (à moins que la courroie de distribution n'ait pas été remplacée tel que recommandé par le fabricant du véhicule)	●		●
Couvercle d'engrenage de distribution	●		●
Volant moteur (excluant les dents)	●		●
Pompe à huile et carter	●		●
Pompe à eau	●		●
Appareil d'équilibrage harmonique	●		●
Supports d'arbre à cames en tête et couvercle	●		●
Couvercles de soupape	●		●
Carter d'huile (n'incluant pas les filets du bouchon de vidange)	●		●
Supports de moteur	●		●
Carter de turbocompresseur/compresseur volumétrique et toutes les pièces internes	●		●
Soupapes de sécurité	●		●

 MOTEUR DIESEL	De base	Essentielle	Améliorée
Pompe à injection de carburant diesel	●		●
Lignes	●		●
Buses	●		●
Pompe à vide	●		●

 BOÎTE DE VITESSES/ BOÎTE-PONT	De base	Essentielle	Améliorée
Carter de boîte de vitesses (si endommagé depuis l'intérieur) et toutes les pièces internes	●		●
Convertisseur de couple	●		●
Boîte de transfert (si endommagée depuis l'intérieur) et toutes les pièces internes	●		●
Moteur d'encodeur	●		●
Modulateur de vide	●		●
Supports de boîte de vitesses	●		●
Cylindre d'embrayage principal	●		●

 ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT (Avant et arrière)	De base	Essentielle	Améliorée
Carter d'entraînement final et toutes les pièces internes	●		●
Arbres et roulements d'essieu	●		●
Joints homocinétiques	●		●
Carter de pont	●		●
Arbres de pont	●		●
Joints universels d'arbre d'entraînement	●		●
Ensemble de roulement de moyeu (prix maximal de la pièce : 150 \$)	●		●
Moyeux de verrouillage	●		●

 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ET SYSTÈME DE CARBURANT	De base	Essentielle	Améliorée
Radiateur		●	●
Embrayage et ventilateur		●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur		●	●
Réservoir de carburant		●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant		●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal		●	●
Clapet sélecteur de réservoir de carburant		●	●
Pompe à carburant		●	●

 DIRECTION	De base	Essentielle	Améliorée
Carter d'engrenage et toutes les pièces internes		●	●
Pompe de servodirection		●	●
Arbre de colonne de direction supérieure		●	●
Bras intermédiaire		●	●
Bielle pendante		●	●
Boyaux de servodirection (sauf l'ensemble de refroidissement)		●	●

 SUSPENSION AVANT	De base	Essentielle	Améliorée
Bras de commande supérieurs et inférieurs		●	●
Arbres ou douilles de bras de commande		●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs		●	●
Broche de direction		●	●
Barre stabilisatrice et douilles de stabilisateur		●	●

Annexe sur la protection

Inclut les pièces et la main d’oeuvre pour les composantes suivantes :

 FREINS	De base	Essentielle	Améliorée
Maître-cylindre		●	●
Multiplicateur de dépression		●	●
Cylindres de roue		●	●
Soupape combinée		●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal		●	●
Étriers de frein à disque		●	●

 SYSTÈME ÉLECTRIQUE	De base	Essentielle	Améliorée
Moteur et solénoïde de démarreur		●	●
Alternateur/régulateur		●	●
Mécanisme d’ajustement		●	●
Faisceaux de fils de compartiment du moteur installé par le fabricant		●	●
Cartes à circuits imprimés de tableaux de bord		●	●
Moteurs d’essuie-glace de pare-brise et de lunette arrière		●	●
Pompe de lave-glace		●	●
Interrupteurs électriques manuels		●	●
Module de commande de moteur		●	●
Module de commande de carrosserie		●	●
Module de commande de groupe motopropulseur		●	●
Module d’allumage		●	●
Groupe d’instruments		●	●

 SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR INSTALLÉ PAR LE FABRICANT	De base	Essentielle	Améliorée
Compresseur		●	●
Ensemble d'embrayage et poulie		●	●
Condensateur		●	●
Évaporateur		●	●
Accumulateur		●	●
Interrupteur de coupure de compresseur de haut/bas		●	●
Interrupteur de cycle de pression		●	●
Faisceau de chaufferette		●	●
Moteur de soufflante		●	●



Protection facultative

Disponible pour les plans de protection tel qu'indiqué ci-dessous. Des frais supplémentaires s'appliquent.



PLAN ILLIMITÉ DE 12 MOIS

Limite par demande de règlement de 2 500 \$ disponible pour les véhicules des 10 dernières années de modèle (courante + 9) ayant un maximum de 200 000 km à l'odomètre. Limite par demande de règlement de 3 500 \$ disponible pour les véhicules des 10 dernières années de modèle ayant un maximum de 160 000 km à l'odomètre.



PLAN ILLIMITÉ DE 24 MOIS

Disponible pour les véhicules des 10 dernières années modèles et un maximum de 160 000 km à l'odomètre.



ÉQUIPEMENT HAUTE TECHNOLOGIE ET ACCESSOIRES ÉLECTRONIQUES

Fournit une protection pour : le programme de contrôle automatique de la température et le système d'accès sans clé installé par le fabricant; le moteur de vitre électrique; l'actionneur et l'interrupteur de verrouillage de portière électrique; les moteurs de sièges électriques; le mécanisme d'ajustement; l'antenne électrique; le régulateur de vitesse installé en usine et grille de désembueur de lunette arrière (n'inclut pas le remplacement de la vitre). Offert en option avec les protections Essentielle et Améliorée uniquement.



JOINTS ET JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ

Offre une protection pour tout joint et joint d'étanchéité utilisé pour contenir des fluides ou des lubrifiants à l'intérieur des pièces ou des composantes faisant partie du plan de protection choisi. Par souci de clarté, la protection couvre les fuites excessives. Cette protection est comprise dans le plan de protection Améliorée, elle est facultative avec la protection De base et n'est pas offerte avec la protection Essentielle.



ASSISTANCE POUR DÉPANNAGE D'URGENCE ET FRAIS DE REMORQUAGE

Si votre véhicule ne peut pas fonctionner en toute sécurité par ses propres moyens, nous paierons le remorquage du véhicule chez le concessionnaire (jusqu'à 240 \$) ou à une autre location (jusqu'à 100 \$). Les services additionnels incluent l'assistance mécanique mineure, le service de pneus, le service de batterie, le service de livraison d'essence et le service de serrurier. Offert en option pour tous les types de plan de protection.



LOCATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE

Offert en option pour tous les niveaux de protection. Aucune franchise ne sera appliquée pour les options suivantes :

Location - En cas de bris couvert nécessitant des réparations durant la nuit, nous vous paierons ou rembourserons les frais assortis d'un reçu pour un véhicule de location, ou nous vous remboursons les frais de taxi ou de transport public. Jusqu'à 50 \$ par jour, maximum de 250 \$ par réparation.

Interruption de voyage - Si le bris se produit à plus de 160 kilomètres de votre résidence principale et qu'un atelier de réparation doit conserver le véhicule jusqu'au lendemain, nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas. Jusqu'à 100 \$ par jour, maximum de 300 \$ par réparation.



LIMITES PAR DEMANDES DE RÈGLEMENT

Tous les plans de protections sont assortis d'une Limite de responsabilité de 2 500 \$ par visite de réparation, à moins que l'option d'amélioration de 3 500 \$ ou 5 000 \$ n'ait été achetée.

Les limites de responsabilité de 3 500 \$ et de 5 000 \$ entrent en vigueur soit à 6 mois de la date d'achat ou lorsque l'odomètre atteint 10 000 km à partir du relevé de l'odomètre à la date d'achat du plan, selon la plus tardive des éventualités.



Contrats relatifs aux bris mécaniques
Administrateur/débiteur
Protection de réparation First Canadian
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6
Tél. sans frais : 1 800 381-2580

Administration

Tél. local : 1 780 410-4508
MechanicalAdmin@firstcanadian.ca

Demandes de règlement

Tél. local : 1 780 410-4546
mechanicalclaim@firstcanadian.ca

* REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certaines conditions générales du plan. Veuillez consulter le plan pour obtenir tous les détails de la protection et des exclusions. Ce ne sont pas tous les plans qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.